

**DÉCISION SUR LE PROJET DE CRÉATION DU CENTRE AFRICAIN
D'EXCELLENCE EN TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA
COMMUNICATION (CAETIC) À TUNIS (RÉPUBLIQUE TUNISIENNE)**

Doc. Assembly/AU/12(XVII) Add.7

La Conférence,

1. **PREND NOTE** de la proposition du Gouvernement de la République Tunisienne relative à la création à Tunis d'un Centre Africain d'Excellence en Technologies de l'Information et de la Communication ;
2. **SOULIGNE** la dimension stratégique du secteur des TIC pour le développement socio-économique et la réalisation des OMD en Afrique ;
3. **RAPPELLE** la Déclaration d'Abuja adoptée par la troisième session de la Conférence de l'Union africaine des Ministres des Technologies de l'Information et de la Communication, tenue à Abuja (Nigeria) en août 2010, qui appuie la création d'un Centre Africain d'Excellence des TIC à vocation continentale ;
4. **RECONNAÎT** l'importance du rôle que va jouer le Centre pour promouvoir l'appropriation des TIC par le Continent, développer les compétences africaines et sensibiliser les décideurs aux principaux enjeux du secteur ;
5. **DEMANDE** à la Commission, en collaboration avec le Gouvernement de la République Tunisienne, de procéder aux négociations nécessaires avec les différents partenaires de l'Afrique en vue de l'exécution du projet ;
6. **DEMANDE ÉGALEMENT** à la Commission de soumettre un rapport sur la mise en œuvre de la présente décision à la prochaine session ordinaire de la Conférence en janvier 2012.

2012

Decision on the Project to Establish
the African Centre of Excellence in
Information and Communication
Technologies (Caetic) in Tunis,
Republic of Tunisia Doc.
Assembly/Au/12 (Xvii)Add.7

The Assembly

The Assembly

<http://archives.au.int/handle/123456789/1291>

Downloaded from African Union Common Repository